



## Appel à manifestation d'intérêt «Partageons plus de vélos»

La Fabrique des Mobilités, le Club des villes et territoires cyclables et Evo Pods lancent aujourd'hui l'appel à manifestation d'intérêt « Partageons plus de vélos » à destination des collectivités et associations en charge de la promotion du vélo sur leur territoire.

**Nous recherchons aujourd'hui un binôme territoire / association rassemblant les critères suivants :**

- Un territoire très peu dense, peu dense ou de densité intermédiaire selon la carte de [l'Observatoire des territoires](#), et disposant déjà d'infrastructures adaptées aux vélos (stationnements vélos, bandes cyclables, pistes cyclables,...).
- Une personne morale de droit public disposant de compétences en matière de mobilité des personnes et/ou des biens, qui peut être notamment, en cas de compétences de droit ou déléguées : un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), un département, un parc naturel régional, une commune, une intercommunalité, un pôle d'équilibre territorial, un syndicat mixte, une région, ...
- Une association locale en charge de la promotion, du recyclage et/ou du développement du vélo, située sur ce même territoire. Idéalement, cette association possède des vélos.

L'objectif est d'expérimenter, avec le binôme territoire /association sélectionné, notre projet « Partageons plus de vélos », à savoir un service de vélos partagés en libre-service avec des vélos recyclés.

Si ce projet vous intéresse, nous vous invitons à remplir [ce questionnaire](#), afin de nous notifier votre intérêt et porter candidature.

[Pour plus d'informations sur le projet](#)

## Le deuxième appel à projets « Continuités cyclables » est en cours !

**Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 mai 2020**

L'appel à projets "Continuités cyclables" a été relancé en décembre 2020 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Vélo présenté par le Premier ministre en septembre 2018 et vise à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires. **Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 mai 2020.**

### L'appel à projets Continuités cyclables

Le fonds national "mobilités actives" de 350 M€ créé dans le cadre du Plan vélo a pour objectif de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables au sein des collectivités. Il cible en partie les discontinuités d'itinéraires et fait l'objet d'un appel à projets annuel.

### L'AAP 2019

Le premier appel à projets a été lancé le 13 décembre 2018. Les résultats, avec 275 dossiers déposés par 170 collectivités ou sociétés d'aménagement porteuses de projets, a confirmé l'engagement fort des territoires dans la mise en place d'infrastructure de transports dédiées aux mobilités actives. Les 153 dossiers lauréats de cet appel à projets couvrant 112 territoires ont pu bénéficier d'une aide totale de 43 millions d'euros de subventions, pour la réalisation de projets d'aménagement cyclables variés et utiles comme la création de passerelles, la réhabilitation de ponts ou de tunnels, la sécurisation des franchissements de carrefours complexes.

## L'AAP 2020

L'appel à projets 2020 lancé le 20 décembre 2019 se place dans la continuité de cette ambition.

Il est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics, notamment les collectivités locales (y compris départements) et groupements de collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, établissements publics de coopération intercommunale, quelle que soit leur taille, dès lors que le projet s'inscrit dans une politique territoriale de mobilité et un schéma préalablement définis et déjà en cours de réalisation.

50 millions d'euros sont alloués pour cet appel à projet 2020. Pour chaque projet, le taux d'aide apporté s'élève à 20% maximum du montant de l'assiette éligible hors taxe. Ce taux peut être porté à 40 % maximum pour des projets qui seraient ancrés en secteur moins dense.

**A noter: les collectivités qui se sont engagées dans le programme « Savoir rouler à vélo » peuvent bénéficier de 10 % maximum de bonus de taux de subvention, si le projet proposé favorise et améliore l'accessibilité à vélo d'un collège ou lycée.**

[Toutes les informations et documents liés à l'appel à projets se trouvent sur le lien suivant!](#)

Pour déposer son dossier jusqu'au 31 mai 2020, c'est ici: <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-continuites-cyclables2020>

Toute demande de renseignements concernant cet AAP doit être formulée auprès du service transport de la Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement de votre Région ou envoyée à l'adresse suivante : [aap-continuites-cyclables@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aap-continuites-cyclables@developpement-durable.gouv.fr)

Pour consulter la [Foire aux questions de l'appel à projets, c'est par ici!](#)

## Offres d'emplois

- **L'Agence Ecomobilité Savoie Montblanc recrute un.e animateur/trice en CDD (1an) à temps complet. [Plus d'information par ce lien !](#)**

- **Dans le cadre du Crem, l'association Droit au Vélo - ADAV recrute un.e chargé-e de mission Plans de Mobilité Scolaire** dont la principale tâche sera de coordonner, en lien avec plusieurs partenaires (Rectorat, Ademe, Conseil Départemental du Nord, DREAL), un programme d'accompagnement du déploiement de Plans de Mobilité Scolaire (ou Plans de Déplacement d'Établissements Scolaire – PDES) au sein des collèges du Nord et du Pas-de-Calais. **L'offre d'emploi est accessible par ce [lien](#).**

- **Le Cerema recrute un CDD de 21 mois basé à Lille** pour travailler sur un projet d'**observatoire national de la mobilité des modes actifs** (vélo, marche mais aussi engins de déplacement personnel).

L'objectif du poste est de travailler sur des solutions d'estimation au niveau national de l'usage de la marche, du vélo et des engins de déplacement personnel à partir de données de mobilité existante (EMC<sup>2</sup>, recensement de la population, etc.).

La **fiche de poste** et les personnes à contacter sont [ici](#).

**Profil recherché** : Ingénieur.e/Statisticien.ne, bac+5

**Date limite de dépôt des candidatures** : **23 mars 2020**

**Prise de poste**: 1er mai 2020.

